

Rapport du comité des élections pour les élections nationales et d'unité de la Section locale 1976 des Métallos

7 juin 2021

Le rapport suivant est présenté au conseil exécutif de la Section locale 1976 des Métallos par le comité des élections.

À partir du moment de sa désignation, le comité des élections a travaillé fort afin assurer l'application juste et rigoureuse des dispositions de la *Constitution du syndicat internationale*, du *Manuel d'élections dans les sections locales* et les *Règlements administratifs des sections locales composées*, publiés par le syndicat internationale, ainsi que les *Règlements administratifs de la Section locale TC 1976 des Métallos*.

Les actions du comité étaient guidées par les principes du syndicat des Métallos et le professionnalisme, l'intégrité, le respect et la dignité qu'il attend de ses membres. Ce fut un honneur pour le comité d'assumer cette fonction au nom de la Section locale.

Suivant les réunions de nomination qui ont eu lieu dans les unités, le comité des élections a complété les contrôles d'éligibilité (voir les pages 3-4). Ensuite, la Section locale a envoyé les trousse de vote pour les élections nationales par la poste à tous les membres éligibles le 31 mars 2021, à retourner au plus tard le 30 avril, et pour les élections d'unité la semaine suivante, à retourner au plus tard le 12 mai. Le comité a complété le décompte des ballots reçus pour les élections nationales le 3-5 mai 2021 et pour les élections d'unité le 13 mai 2021.

Nominations reçues

<p>Président</p> <p>Steven Hadden 28</p> <p>Luciano Sabino 5</p>	<p>Vice-président, district 6</p> <p>Joe Rizzuto 12</p> <p>Freddy Montoya 4</p>
<p>Vice-président/secrétaire financier</p> <p>Nancy Lapointe 29</p> <p>Frank de Napoli 4</p>	<p>Délégué en chef, Marine Atlantic (pas d'élection)</p> <p>Shelley Savoury 30</p>
<p>Secrétaire-archiviste</p> <p>Guy Claude 27</p> <p>Brandon Christie 6</p>	<p>Délégué en chef, ONR (pas d'élection)</p> <p>Brandon Gowlett 31</p>
<p>Président, conseil des fiduciaires</p> <p>Manuel D'Souza 28</p> <p>Jules Rochemont 4</p>	<p>Délégué en chef, CP (pas d'élection)</p> <p>Jeffrey Howell 31</p> <p>Ann Green 2</p>
<p>Membre, conseil des fiduciaires</p> <p>Jeffrey Howell 28</p> <p>Kristopher Marzitelli 27</p> <p>Cory Cutler 5</p> <p>Larry James 5</p>	<p>Délégué en chef, Canpar 1</p> <p>Dave Hill 28</p> <p>Peter Aligianis 3</p>
<p>Vice-président, district 3 (pas d'élection)</p> <p>Erin Zuchotzki 6</p>	<p>Délégué en chef, Canpar 2</p> <p>Kody Giroux 23</p> <p>Robert Ramjohn 3</p>
<p>Vice-président, district 5 (pas d'élection)</p> <p>Johanne Gosselin 10</p>	<p>Délégué en chef, Nordia (pas d'élection)</p> <p>Johanne Gosselin 31</p>
	<p>Délégué en chef, lignes aériennes (pas d'élection)</p> <p>Manuel D'Souza 31</p>

Nombre de votes reçues pour chaque candidat

Président		Vice-président, district 6	
Steven Hadden	605	Joe Rizzuto	310
Luciano Sabino	398	Fredy Montoya	216
Secrétaire-archiviste		Délégué en chef, Canpar 1	
Guy Claude	512	Peter Aligianis	185
Brandon Christie	485	Dave Hill	120
Membre, conseil des fiduciaires		Délégué en chef, Canpar 2	
Kristopher Marzitelli	526	Robert Ramjohn	199
Jeffrey Howell	519	Kody Giroux	101
Cory Cutler	409		
Larry James	429		

Statistiques

Nombre de membres :	4949
Nombre d'enveloppes de ballots reçues :	1034
Taux de participation :	20.89%
Nombre de ballots annulés :	Ballot vide : 25
	Toutes les boîtes cochées : 18
	"Unsure" ou "?" : 6
	Pas d'identification : 1
	Double vote : 2

Élus

Président :	Steven Hadden
Secrétaire-archiviste :	Guy Claude
Membre, conseil des fiduciaires :	Kristopher Marzitelli
	Jeffrey Howell
Vice-président, district 6 :	Joe Rizzuto
Délégué en chef, Canpar 1 :	Peter Aligianis
Délégué en chef, Canpar 2 :	Robert Ramjohn

Acclamés

Vice-présidente, secrétaire financière:	Nancy Lapointe
Président, conseil des fiduciaires :	Manny D'Souza
Vice-présidente, district 5 :	Johanne Gosselin
Vice- présidente, district 3 :	Erin Zuchotzki
Déléguée en chef, Marine Atlantic :	Shelley Savoury
Délégué en chef, ONR :	Brandon Gowlett
Délégué en chef, CP Rail :	Jeffrey Howell
Déléguée en chef, Nordia :	Johanne Gosselin
Délégué en chef, lignes aériennes :	Manny D'Souza

Décisions prises par le comité

Nominations

Selon la section intitulée « Élections » dans les Règlements administratifs de la Section locale 1976 des Métallos:

« Pour être admissible à titre de candidat ou candidate pour les postes de président, vice-président / secrétaire financier-trésorier, président du Bureau des syndic et les membres (2) du Bureau des syndic, une personne doit recevoir des mises en candidature de cinq (5) unités et/ou unités/loges »

Et :

« Pour être admissible à titre de candidat ou candidate pour le poste de vice-président régional et délégué en chef régional, une personne doit résider dans la région applicable et recevoir les mises en candidature de trois unités et/ou unités/loges de cette Section locale. »

Ces critères sont modelés sur la procédure de nomination pour les élections de l'exécutif internationale du Syndicat des Métallos.

La procédure de nomination pour les unités a été clairement expliquée dans les instructions envoyés aux présidents d'unité en janvier 2021 en préparation pour leurs réunions de nomination.

Cependant, quand le comité a reçu les feuilles de nomination complétées et fournies à la Section locale par les présidents d'unité suivant leurs réunions de nomination, trois unités avaient écrit deux noms pour certains postes d'officier nationale :

1. Unité 2304 : David Hill et Peter Aligianis pour Délégué en chef, Canpar 1.
2. Unité 2344 : Jules Rochemont et Manny D'Souza pour Président, conseil des fiduciaires.
3. Unité 2353 : David Hill et Peter Aligianis pour Délégué en chef, Canpar 1 et Kody Giroux et Robert Ramjohn pour Délégué en chef, Canpar 2.

Le comité n'est pas au courant des circonstances qui ont mené les unités à écrire plus qu'un nom pour ces postes d'officier nationale, mais le comité ne pouvait pas accepter ces nominations comme valide.

En conséquence, les nominations ci-haut n'étaient pas inclus dans le nombre totale de nominations reçues par ces candidats. Les présidents d'unité ont été informés de cette décision.

À l'exception d'un, tous les candidats ci-haut ont reçu assez de nominations d'autres unités pour se présenter à ces élections. Malheureusement, sans la nomination de l'unité 2344, M. Rochemont n'a pas obtenu assez de nominations d'unité pour se présenter à l'élection pour le Président, conseil des fiduciaires. Puisqu'il n'y avait pas d'autre candidat à part M. D'Souza (qui a reçu assez de nominations d'unité), ce dernier a été acclamé au poste. M. Rochemont a été avisé de cette décision.

Éligibilité

Une des tâches du comité des élections est de valider l'éligibilité de tous les candidats, selon les critères décrits dans la Constitution du syndicat internationale :

Article VII, Section 9 :

« Aucun membre n'est éligible à un poste de dirigeant de la section locale ou de membre du comité des griefs, à moins :

- (a) d'avoir été membre en règle pendant une période ininterrompue de vingt-quatre (24) mois précédant immédiatement le mois au cours duquel l'élection a lieu »*

Article VII, Section 10 :

« Pour être éligible à un poste de dirigeant de la section locale ou de membre du comité des griefs lors de toute élection statuaire ou d'une élection pour remplir une vacance, un membre doit avoir assisté à au moins un tiers (1/3) des assemblés ordinaires tenues par sa section locale au cours de la période de vingt-quatre (24) mois précédant immédiatement le mois au cours duquel l'élection a lieu. »

Au cours des vérifications d'éligibilité, le comité a identifié deux candidats qui ne répondaient pas aux critères ci-haut :

1. M. Michael Newman, candidat pour le poste de secrétaire-archiviste, unité 2346 :
M. Newman n'est pas un membre en règle depuis le 10 juin 2020, et en conséquence il n'atteint pas le critère de statut de membre en règle pendant une période ininterrompue de 24 mois. De plus, les membres qui ne sont pas en règle ne peuvent pas voter, nommer, occuper un poste ou être candidat pour un poste (Article XI, Section 6).
2. Mme. Shannon Ford, candidate pour le poste de secrétaire-archiviste, unité 2346 :
Mme. Ford est devenue membre de la Section locale 1976 le 10 août 2020, et en conséquence n'atteint pas le critère d'être membre pendant les 24 mois précédant le mois de l'élection.

Le comité a avisé les deux candidats de leur inéligibilité de se présenter à ces élections.

Matériaux de campagne

Le comité a révisé et approuvé les demandes de deux candidats voulant envoyer des dépliants de campagne en utilisant le système de courriel en masse de la Section locale. Les candidats ont accepté le taux fixe de 75,00 \$ pour chaque envoi, qui leur était facturé après les élections.

- 1) Steven Hadden : dépliants à envoyer à tous les membres par courriel le 9, 15 et 23 avril 2021.
- 2) Larry James: dépliants à envoyer à tous les membres par courriel le 14 avril 2021.

Observateurs

Selon la Constitution internationale, les candidats ont le droit d'avoir un ou plusieurs observateurs présent au décompte des ballots. Ceci a posé un défi particulier pour les élections 2021, qui se sont déroulés en plein milieu de la pandémie du Covid-19. Pour la sécurité des scrutateurs, la décision a été prise de fournir un lien de visioconférence sur Zoom pour permettre aux observateurs d'être présent au décompte à distance. Le comité a fait une demande d'avoir un modérateur pour la réunion Zoom, pour s'occuper des affaires techniques de la visioconférence et aussi pour assurer que tout se déroule en ordre, afin de permettre aux scrutateurs de compléter leurs tâches sans interruption déraisonnable. Mme. Erin Zuchotzki, la Vice-présidente du district 3, a été désignée pour effectuer cette fonction et elle était présente via Zoom le 3, 4 et 13 mai. Elle a été remplacée par M. Manny D'Souza, Président du conseil des fiduciaires, le 5 mai en raison qu'elle n'était pas disponible.

- Un seul observateur éligible s'est présenté au comité avant le décompte des ballots pour les élections nationales, M. Adrian Maris de l'unité 4003. M. Maris a observé les procédures pendant un court temps le 3 mai 2021.
- M. Newman a demandé d'observer le décompte mais il a été avisé qu'il n'était pas éligible en raison de ne pas être un membre en règle.
- M. James Thornton a envoyé une demande d'observer le décompte dans l'après-midi du 3 mai, bien après le début des procédures. Il a été avisé que ce genre de demande doit être fait avant le début des procédures, selon le Manuel des élections.
- M. Kristopher Marzitelli et Mme. Carolina Vieira ont observé le décompte pour l'unité 613.
- M. Larry James a observé le décompte pour l'unité 2346.
- M. Christopher Demiris Kalaitzakis a observé le décompte pour l'unité 4003.
- M. Jeff Gough a observé le décompte pour l'unité 2304.

Contestations des élections

Au cours des semaines précédant et suivant le décompte des ballots, une petite groupe de membres a envoyé plusieurs contestations à la Section locale 1976 via courriel. Ces demandes ont été transférées au comité des élections afin de fournir des informations qui pourraient être utiles.

Il semblerait que cette groupe de membres n'est pas au courant que la Section locale 1976 est gouvernée non seulement par la Constitution internationale et les Règlements administratifs des sections locales composées, mais également par ses propres Règlements administratifs, approuvés par les membres et le syndicat internationale il y a plus de 20 ans. Ces Règlements administratifs sont maintenus en fonction de motions adoptées aux conférences triennales de la Section locale. Tel que mentionné dans les premières pages des Règlements administratifs des sections locales composées, ceci est souvent le cas pour les sections locales qui se sont joints au Syndicat des Métallos par fusion, en raison que leurs propres règlements et fonctionnements faisaient partie intégrale de leurs ententes de fusion.

Ici-bas se trouvent des informations qui, selon le comité, pourraient clarifier certains sujets soulevés dans les contestations. Elles sont groupées par sujet afin d'éviter la répétition :

A) Contestation au sujet des procès-verbaux des réunions d'unité (#1) :

Dans cette contestation le plaignant affirme, à tort, que le comité des élections a recueilli les procès-verbaux de toutes les réunions de nomination dans les unités. Cependant, les unités étaient seulement obligées de fournir un formulaire à la Section locale suivant leurs réunions de nomination, en indiquant le nom du candidat nommé pour chaque poste d'officier nationale. Ces formulaires étaient ensuite fournis au comité des élections.

Le comité a également demandé aux présidents des unités où se trouvaient les candidats de fournir les états de présence de toutes les réunions qui ont eu lieu dans leurs unités au cours des derniers 24 mois, afin de confirmer l'éligibilité des candidats.

Le comité des élections ne possède pas les minutes des réunions de nomination des unités. Si un membre veut vérifier le procès-verbal d'une réunion qui a eu lieu dans son unité, il devrait contacter son président d'unité.

B) Contestation au sujet des postes d'unité (#4) :

Selon les Règlements administratifs des sections locales composées, les unités ne comprennent pas de postes de vice-président, secrétaire-financier, trésorier, comité des fiduciaires ou comité protectif. Seules les unités/loges retiennent certains de ces postes. Il existe 7 unités/loges dans la Section locale 1976, dont aucune n'a tenu des élections en avril-mai 2021.

L'unité 2346 n'est pas une unité/loge donc elle ne possède que les postes de président d'unité et secrétaire d'unité.

C) Contestations au sujet de la procédure de nomination (#8, #27 et la contestation du 21 mars de M. Jules Rochemont) :

Voir les pages 2-3 de ce rapport pour les critères de nomination pour les postes d'officier nationale, selon les Règlements administratifs de la Section locale 1976.

Chaque unité ou unité/loge doit décider, en groupe, quelle personne elle veut nommer pour chaque poste d'officier nationale. Ce n'est pas une élection. Il s'agit d'une nomination par l'unité ou l'unité/loge dans son ensemble, pour un seul candidat pour chaque poste d'officier nationale. Si un candidat reçoit le nombre nécessaire de nominations d'unité, il peut se présenter à l'élection nationale qui suit. Cette procédure est modelée sur la procédure de nomination pour les élections de l'exécutif internationale du Syndicat des Métallos.

Séparément, si plus qu'une personne est nommée pour un poste d'unité ou d'unité/loge, une élection doit avoir lieu dans l'unité ou l'unité/loge. Des élections ont eu lieu par la poste pour les 11 unités applicables, et les résultats se trouvent dans l'annexe de ce rapport.

D) Contestation au sujet des candidats inéligibles (#28) :

1. Frank De Napoli

Le comité n'a pris aucune décision au sujet de l'éligibilité de M. de Napoli de se présenter à l'élection pour Vice-président, secrétaire-financier. Il n'a pas reçu le nombre de nominations d'unité nécessaire selon les Règlements administratifs de la Section locale 1976, tel que cité sur la page 2 de ce rapport.

2. Jules Rochemont

M. Rochemont n'a pas reçu le nombre de nominations d'unité nécessaire selon les Règlements administratifs de la Section locale 1976. Voir la page 3 de ce rapport pour la décision du comité au sujet des nominations non-valides.

3. Michael Newman

N'étant pas un membre en règle, M. Newman n'est pas permis de voter, de nommer, d'occuper un poste ou d'être un candidat pour un poste, selon la Constitution internationale. Voir les pages 3-4 pour la décision du comité au sujet des critères d'éligibilité par rapport au statut de membre.

4. Shannon Ford

Mme. Ford est devenu membre de la Section locale le 10 août 2020 et en conséquence elle n'atteint pas le critère d'être membre pendant les 24 mois précédant le mois de l'élection, selon la Constitution internationale. Voir les pages 3-4 pour la décision du comité au sujet des critères d'éligibilité par rapport à la durée de temps en tant que membre.

E) Contestation au sujet du vote numérique (#29) :

La Section locale a bien recherché des options de vote numérique, mais n'en a pas trouvée qui serait capable de gérer la logistique unique d'une Section locale nationale avec le nombre d'unités et unités/loges qui font partie de la Section local 1976.

La Section locale a l'intention de continuer la recherche et espère mettre un système en place une fois la bonne option identifiée. Cependant, étant donné l'importance et l'étendue de ces élections, la Section locale ne le considérait pas prudent d'utiliser une méthode non-testé en ce moment. En conséquence, la permission a été demandée, et reçue du Syndicat internationale, de tenir les élections 2021 par vote postal.

Il est à noter que la préférence de méthode de vote n'a aucun effet sur la légitimité des ballots retournés par les membres de la Section locale 1976 ou les résultats des élections.

F) Contestation au sujet de l'ordre des candidats sur les ballots (#31) :

Sur les ballots émis par l'administration de la Section locale 1976, les noms des candidats se trouvaient en ordre décroissant du nombre de nominations reçues. Le plaignant a raison que dans tous les cas, les titulaires actuels des postes ont reçu le plus grand nombre de nominations (voir page 1 de ce rapport).

G) Demande d'obtenir une liste des membres qui ont voté :

Cette demande a été faite par M. Newman la semaine suivant le décompte des ballots pour les élections nationales. Selon le manuel des élections, les candidats peuvent inspecter la liste électorale dans les 30 jours précédant les élections. Cependant, il n'y a aucune disposition dans la *Constitution Internationale*, le *Manuel d'élections dans les sections locales*, les *Règlements administratifs des sections locales composées* ou les *Règlements administratifs de la Section locale 1976 des Métallos* qui permet de publier la liste des membres qui ont voté. Une telle publication serait une violation de la vie privée des membres et il serait particulièrement grave de fournir une telle liste à un membre qui n'est pas en règle.

Si un membre individuel souhaite vérifier que son ballot a été reçu il peut contacter le bureau principale de la Section locale.

H) Contestations référées au conseil exécutif (#2, #5, #6, #10, #13, #15, #16, #22, #26) :

Les contestations suivantes sont référées au conseil exécutif de la Section locale 1976 en raison qu'ils traitent sur des sujets hors du cadre du comité des élections :

- a) Les contestations #2 & #6 sont au sujet d'un président d'unité et le comité ne peut pas parler pour lui.
- b) La contestation #5 est au sujet des activités de la Section locale en dehors des élections.
- c) Les contestations #10, #14, #15, #16, #22, #23 et #26 sont au sujet de la désignation du comité, donc le comité ne peut pas commenter.
- d) La contestation #13 est au sujet du statut d'un membre et ceci n'est pas dans le cadre des élections.

Ceci est le rapport du comité des élections pour les élections nationales et d'unité 2021 de la Section locale 1976 des Métallos.

Respectueusement soumis par :

Charlotte Corwin (présidente)
Michael O'Hanley
Joe Hanna
Enrico Marcone

ANNEXE : RÉSULTATS ET STATISTIQUES DES ÉLECTIONS D'UNITÉ 2021 :

Unité 109A

Président d'unité : **Sébastien Boilard (51)**
Alexandre Grenier (43)

Secrétaire d'unité : **Steven Szabolcsi (64)**
Jonny Minville (29)

Nombre de membres : 158
Nombre d'enveloppes reçues : 94
Taux de participation : 59.49%
Ballots annulés : 1 (vide)

Unité 613

Secrétaire d'unité : **William Embleton (31)**
Susan Cao (29)
Tania Delistoyanova (14)
Barry Pascoe (10)
Chantal Kane (5)

Nombre de membres : 258
Nombre d'enveloppes reçues : 92
Taux de participation : 35.66%
Ballots annulés : 1 (enveloppe vide)
1 (pas d'identification)
1 (ballot pour une autre élection)

Sous-Unité 891B

Président de Sous-unité : **Kayleen Dyck (6)**
Joshua White (3)

Nombre de membres : 15
Nombre d'enveloppes reçues : 9
Taux de participation : 60%

Unité 951

Président d'unité : **Richard Grenaway (26)**
Christopher Simpson (15)

Nombre de membres : 139
Nombre d'enveloppes reçues : 43
Taux de participation : 30.94%
Ballots annulés : 1 (pas d'identification)
1 1 (ballot pour une autre élection)

Unité 2304

Président d'unité : **David Hill (33)**
Stephen Goodger (23)

Nombre de membres : 168
Nombre d'enveloppes reçues : 56
Taux de participation : 33.33%

Unité 2311

Président d'unité : **Cliff Schulz (18)**
Freddy Montoya (7)

Secrétaire d'unité: **Christopher Thompson (22)**
Evan Laxton (3)

Nombre de membres : 116
Nombre d'enveloppes reçues : 25
Taux de participation : 21.55%

Unité 2344

Secrétaire d'unité : **Robert Joly (16)**
Richard Pennock (7)

Nombre de membres : 104
Nombre d'enveloppes reçues : 23
Taux de participation : 22.12%

Unité 2346

Président d'unité : **Robert Ramjohn (45)**
Peter Aligianis (32)

Nombre de membres : 499
Nombre d'enveloppes reçues : 78
Taux de participation : 15.63%
Ballots annulés : 1 (pas d'identification)

Unité 4003

Président d'unité : **Charlie Vaccaro (46)**
Adrian Maris (22)

Secrétaire d'unité : **David Pinck (50)**
Steve Hamalian (12)
Nathalie Richard (6)

Nombre de membres : 88
Nombre d'enveloppes reçues : 69
Taux de participation : 78.4%
Ballots annulés : 1 (pas d'identification)

Unité 4004

Président d'unité : **Naim Sultani (57)**
Connie Stewart (35)

Secrétaire d'unité : **Maria Plati (44)**
Lesley Bajolek (32)
Memon Muhammad (15)

Nombre de membres : 116
Nombre d'enveloppes reçues : 92
Taux de participation : 79.31%
Ballots annulés : 1 (double)

Unité 4005

Président d'unité : **Jeff McWhinney (20)**
Kathy Klassen (14)

Président de sous-unité (4005B) : **Alisa Pratt (11)**
Mike Maryk (9)

Nombre de membres : 79
Nombre d'enveloppes reçues : 34
Taux de participation : 43.04%
